Polypode

Revue d'éducation à l'environnement et au développement durable

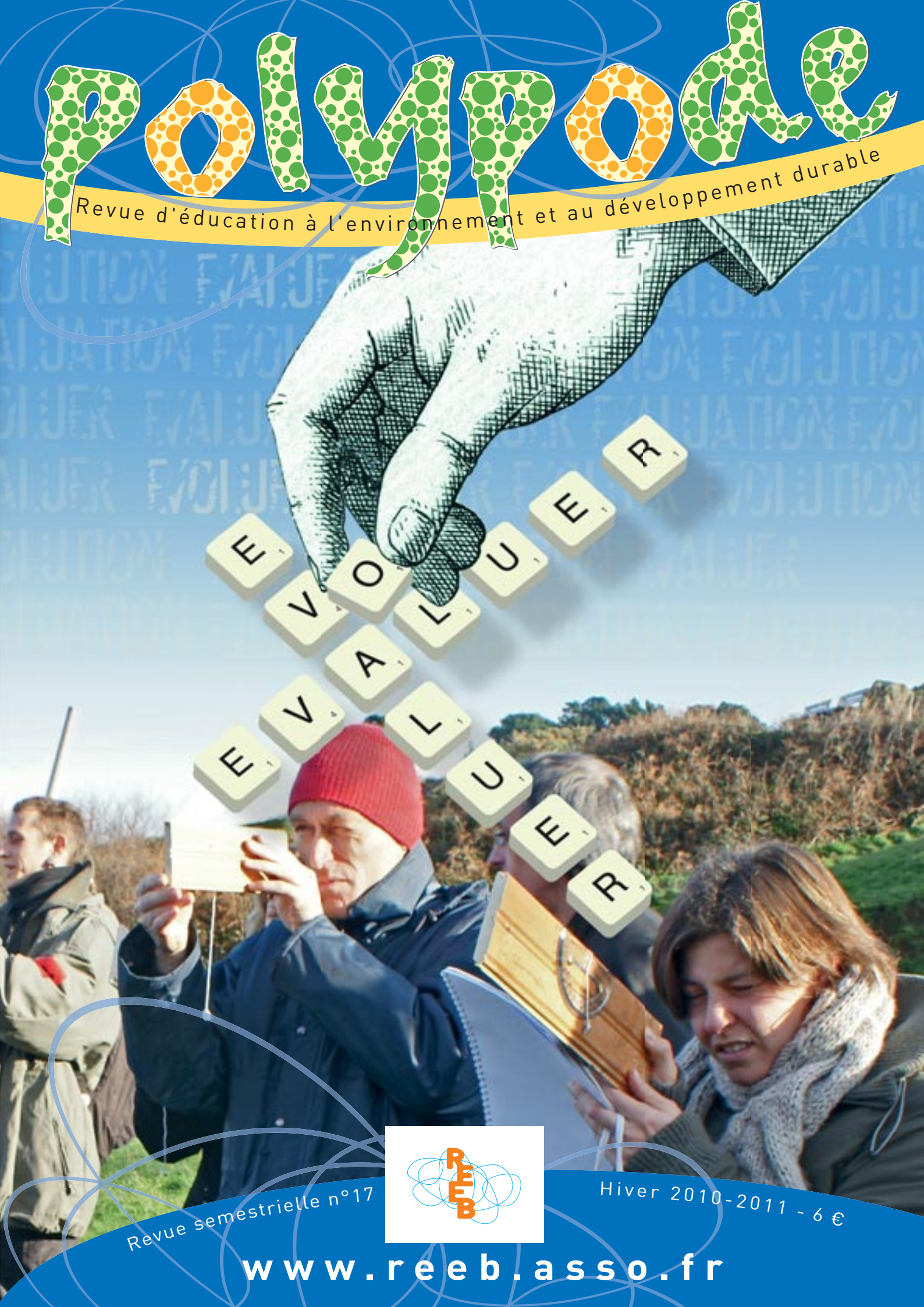

Revue semestrielle n°17

Hiver 2010-2011 - 6 €

www.reeb.asso.fr

Sommaire

- **PROBLÉMATIQUE** **3-7**
  - Pourquoi évaluer 3
  - Quelques principes sur l'évaluation 4
  - L'EED, ça s'évalue ? 5
  - Le point de vue d'une institution 6
  - Avant l'évaluation 7
  - En animant 7
- **TÉMOIGNAGES** **8-14**
  - L'évaluation par la « réalisation » pour partager ses découvertes... 8
  - La conception d'une méthodologie d'évaluation d'un projet participatif 9
  - L'évaluation dans la mise en place des Agendas 21 d'établissements scolaires 10
  - Un nouveau Référentiel Qualité de l'Éducation Environnement vers un Développement Durable en Pays de la Loire 11
  - Évaluation du projet Agenda 21 scolaire au collège Jean Jaurès de Saint-Nicolas-du-Pélem 12
  - Le carnet de route comme outil d'évaluation 12
  - Évaluation et évolution 13
  - Evaluer les actions du REEB 14
  - Lumière sur les coordinatrices pédagogiques en EEDD de l'École Nicolas Hulot 14
- **RESSOURCES** **15**
- **Petit coin de la bidouille : « Mesurez votre évaluation » !** **16**

ÉDITO

À l'intention des jurys avisés :
Celui qui n'a pas bien mesuré,
L'évolution de l'évaluation dans la durée,
Risque de mettre la barre trop haute, et
D'oublier, quand il a commencé,
Le jeune qu'il a été.

En mémoire des candidats non certifiés,

Henri Labbe,
CTPS ASTErE, DRJSCS Bretagne

Pour introduire ce numéro sur l'évaluation, le comité de rédaction vous propose une petite réflexion multipiste à tendance manichéenne.

Évaluation, calcul, appréciation, estimation, valeur, approximation, contrôle, diagnostic... processus souvent délaissé en EEDD par manque de temps, de méthode et pourtant omniprésents dans les projets actuels.

Noir

L'évaluation peut être vue et vécue comme acte de jugement, un regard inquisiteur qui viendrait fouiller au plus profond nos pratiques pour y débusquer ce qui manque, ce qui cloche. Comme le dit, Christine Partourne de l'institut d'éco-pédagogie de Belgique, « il est difficile pour chacun de se sortir de notre traditionnelle relation maitre-esclave, surtout au moment de l'évaluation. Besoin de pouvoir et besoin de sécurité se conjuguent pour faire l'un de l'autre des complices ».

Besoin d'évaluer la pertinence de nos actions, de nos pratiques, besoin d'évaluer le bien fondé de nos métiers ? Évaluer pour exister, pour être reconnu ?

Blanc

« Évaluer, c'est comprendre, éclairer l'action de façon à pouvoir décider avec justesse de la suite des événements. » suivant la définition donnée par Renald Legendre dans le Dictionnaire actuel de l'éducation (GUÉRIN / ESKA, 1993).

Evaluer nous fait progresser, évoluer, prendre du recul, nous rendre compte du chemin accompli et faire celui qui reste à parcourir un peu plus aguerri. L'évaluation est au service de nos actions par le biais d'une plus grande compréhension de celles-ci et de ce qui s'y joue. Mais surtout, elle permet de leur donner du sens.

Gris

Ou bien comme le propose Nietzsche lorsqu'il dit : « Évaluer, c'est créer : écoutez donc, vous qui êtes créateurs ! C'est l'évaluation qui fait des trésors et des joyaux de toutes choses évaluées. », faisons de l'évaluation un acte de création.

À chacun de trouver la bonne nuance de couleur pour bien doser son évaluation.

Le comité de rédaction de la revue Polypode,
Laetitia Félicité, Luc Guihard, Erwan Person, Henri Labbe, et Sylvia Laborie.

RÉSEAU D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT EN BRETAGNE

Le REEB, Réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne est fondé sur la mise en synergie des compétences et des expériences de toutes personnes concernées par l'éducation à l'environnement.
Structuré en association loi 1901 depuis plus de 10 ans, le REEB rassemble plus de 200 adhérents (associations, collectivités territoriales, centres d'accueil, institutions, animateurs, enseignants, étudiants, parents...).

Pour en savoir plus sur l'éducation à l'environnement, avoir des contacts, approfondir ses connaissances, avoir des exemples concrets... Une solution : abonnez-vous !

REEB - allée de Kernilien - 22200 Plouisy - Tél. : 02 96 48 97 99 - contact@reeb.asso.fr

www.reeb.asso.fr

La revue Polypode est éditée par le Réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne (REEB). Parution semestrielle - n° ISSN : 1638 - 3184. Comité de rédaction : Lætitia Félicité, Luc Guihard (Bretagne Vivante - SEPNB), Henri Labbe (DRDJSCS Bretagne), Christian Goubin (Académie de Rennes, relais EDD), Erwan Person (CPIE Vallée de l'Elorn) et Claude Colin pour la relecture - Coordination : Maryline Lair - Maquette : Bernadette Coléno - Crédit photos : Droits réservés, Annie Boudic, Claire Cario, Kevin Conilh, Antoine Dubois-Violette, Laetitia Félicité, Luc Guihard, Henri Labbe, Paskall Le Dœuff, Hubert Rattez et le CPIE Vallée de l'Elorn- Couverture : Bernadette Coléno, Laetitia Félicité.
Photo de couverture : Première journée de formation Écolo'gestes avec Bretagne Vivante, la DRJSCS Bretagne, la DDCS22 et les 20 centres de loisirs acteur de leur projet (Décembre 2008). Prenons la mesure ! Crédit photo Henri Labbe.

Problématique

Pourquoi évaluer ?

Dominique Cottereau,
association Echos d'Images

Un constat partagé

L'évaluation a le vent en poupe. Politiques publiques, institutions, individus, organisations... à tous les échelons d'intervention de la société, la consigne est « évaluez ! »... Dans notre société de la performance, évaluer est devenue une injonction sociale qui rend l'opération difficile à appréhender. On en garde le moins bon : la sensation d'être en permanence contrôlé, avec toutes ses dérives d'imposture, de dépression, de simulation, de détournement, voire de suicide.

Et pourtant, l'évaluation ne se réduit pas au contrôle, et sa grande richesse est de permettre à son auteur de prendre un peu de distance sur son action quotidienne et de regarder le sens qu'il lui donne. On ne peut rien entreprendre, rien décider, rien juger sans un minimum d'évaluation ; ce que l'on fait en permanence de façon inconsciente. « Tout groupement ne parvient à s'instituer et à durer s'il oublie de mettre au point certains indicateurs lui permettant de distinguer ce qu'il admet et ce qu'il repousse, ce qu'il préfère et ce qu'il exclut, ce qui est bon pour lui et ce qui peut être néfaste », comme le rappellent justement les psychosociologues Amado et Enriquez (1).

Étudiante en sciences de l'éducation, j'avais eu des cours sur l'évaluation : le sommatif et le formatif, la docimologie (2), les évaluations d'orientation, de régulation et de bilan, les référentiels, la recherche de l'objectivité et de l'univocité des indicateurs... une approche conceptuelle et un outillage nécessaire à une pratique de pédagogue, et largement nourris par une bibliographie abondante (objet d'étude et de recherche depuis 1922 !).

Mais c'est lorsque j'ai mené une réelle évaluation complexe de mon intervention d'animatrice en classe de mer que j'en ai réalisé toute l'ampleur et tout l'intérêt. Je croyais bien faire, avec des méthodes pédagogiques apprises de mes maîtres et de mes pairs, je me suis rendue compte que ma démarche n'aboutissait pas aux intentions que nous nous étions fixées. Bien sûr cela nous a demandé du temps. Il a fallu explorer et rédiger l'intuition première, créer la démarche, concevoir les outils, choisir le contexte précis de la collecte des informations, organiser la période de traitement et d'analyse, synthétiser les résultats, les partager avec l'équipe, pour enfin redéfinir notre projet pédagogique et sa mise en œuvre. Mais la réalité qui se dévoile, au terme de ce processus, est aussi saisissante que lorsqu'on pose une loupe sur du lichen, ou qu'on regarde la lune à travers un télescope.

On ne s'est pas contenté, évidemment, de quantifier le public reçu : la réussite d'une action n'a pas grand-chose à voir avec le nombre de personnes inscrites. On ne s'est pas arrangé non plus avec un recueil de satisfaction auprès des enfants et des enseignants : les gens peuvent être contents sans avoir rien appris. On est allé jusqu'à vérifier le changement d'attitude chez les élèves, en vis-à-vis de nos objectifs, grâce à un outillage de collecte de données mis en place tout au long des séjours (3). Ce fut une expérience formatrice et même transformatrice.

Évaluer demande une certaine gymnastique d'esprit, oblige à la sincérité, s'approche de la transparence, mais si l'on accepte d'en relever les défis alors :

- Elle rend autonome et responsable. Elle accroît la maîtrise et donc la liberté d'action : on sait mieux ce que l'on fait, on mesure ce que l'on provoque et on développe l'argumentaire utile à la défense de son projet. Parce que l'on a d'abord rendu des comptes à soi-même, on peut en rendre aux partenaires en toute tranquillité.
- Elle accroît la connaissance du réel et provoque le changement qui devient évident à la lumière de cette connaissance.
- Elle interroge la pertinence de son intervention sur les autres. Qui dit « éduquer » dit souhaiter « transformer l'Autre ». De quel droit et sous quelles conditions ? Vouloir changer l'Autre à travers l'éducation ne peut pas se faire sans un maximum de vigilance. L'évaluation est comme une petite veilleuse dans l'action.
- Elle rassemble autour de la table les partenaires directs de l'action, provoque les échanges déconstructifs – reconstructifs. Qu'est-ce qu'on veut atteindre ? Et qu'est-ce qu'on met en place pour vérifier que c'est bien cela vers lequel on va ?

Bien souvent, la peur de manquer d'objectivité freine le passage à l'évaluation. Il faut d'abord se dire que, quoique l'on fasse, l'objectivité pure n'existe pas surtout dans l'évaluation d'êtres humains. L'évaluation est un acte d'intersubjectivité multiple.

Elle se joue au moins entre un pédagogue (animateur, enseignant, formateur...) et un public, dont la co-présence est filtrée d'affectif ; entre un pédagogue et ses collègues, dont l'évaluation renvoie à la qualité de sa pédagogie ; entre un pédagogue et l'entourage de son public, dont le contenu du programme sera probablement épluché (que ce soit les parents des enfants et des jeunes, les responsables des stagiaires en formation, etc.) ; entre une équipe pédagogique et sa direction, qui a une réputation à tenir ou à gagner, un budget à équilibrer ; entre une structure d'éducation et ses partenaires éducatifs, politiques, financiers, techniques, etc. ; entre tous ceux-là et la société tout entière, normative autour de résultats attendus et qui conditionnement statut social, image de soi, regard des autres, etc.

Charles Hadji (4), grand spécialiste de l'évaluation en éducation, écrivait : « ce que la science des examens révèle en premier lieu, c'est que l'examen n'est pas une science ». Ce constat vaut tout autant pour l'évaluation. Toute sa difficulté vient de l'obligation de réduire une réalité de la logique du vivant (l'éducation d'un être humain) en une grille qui se voudrait d'une simple logique mathématique. L'écart est immense. Alors il vaut mieux l'assumer, s'outiller de façon diversifiée pour permettre des recoupements, renouveler la même évaluation auprès de plusieurs publics, et rester humble face aux résultats obtenus. L'évaluation réduit les doutes et les incertitudes mais ne les efface jamais complètement. ◆

Pour en savoir plus :

[1] Amado G. et Enriquez E. La passion évaluative. Nouvelle revue de psychosociologie, 8 – automne 2009. Toulouse : Eres

[2] Science de la notation et des examens

[3] Cf. Cottereau D. (1994). A l'école des éléments. Lyon : Chronique sociale ; et (2001), Formation entre terre et mer. Alternance écoformatrice. Paris : L'Harmattan, coll. Ecologie et formation.

[4] 1998, L'évaluation des apprentissages. Trente ans de recherches et de débats, in RUANO-BORBALAN J.C., Eduquer et former. Auxerre : Sciences Humaines Editions, p. 277

Quelques principes sur l'évaluation

Article repris de l'ouvrage « Livret ressources : Évaluer en éducation à l'environnement », du GRAINE Rhône-Alpes et du Grand Lyon.

« L'évaluation, pour nous éducateurs à l'environnement, est une démarche qui vise à donner de la valeur, prendre du recul, émettre un constat sur une situation, et prendre des décisions, au regard des finalités de départ et des objectifs de notre action. **Évaluer c'est mesurer le chemin parcouru pour progresser, réajuster, mettre en cohérence.**

L'évaluation est un outil au service de la démarche de progrès et de l'amélioration continue de nos actions, d'autant plus lorsqu'on se situe dans une démarche d'auto-évaluation. C'est aussi un outil de clarification et de valorisation auprès des partenaires.

Il est important de rappeler que :

• **L'évaluation est toujours partielle** : on définit toujours un objet partiel d'évaluation qui n'est qu'une partie de l'objet total auquel on s'intéresse.

• **L'évaluation est toujours relative** : ses conclusions ne sont jamais valides dans l'absolu mais en rapport avec des choix et des hypothèses initiales (un cadre de référence).

• **L'objectivité de l'évaluation** : elle n'est jamais donnée d'emblée, elle se construit progressivement.

• **L'utilité de l'évaluation** : l'évaluation sera utile si elle est appropriée dans son processus et ses résultats.

Les résultats de l'évaluation permettront de :

• Piloter l'action.

• Émettre des recommandations pour l'amélioration future.

• Prendre des décisions.

• Vérifier si l'on a répondu au(x) besoin(s) des participants.

• Déterminer quelles sont les forces et faiblesses de l'action.

• Promouvoir et valoriser l'action auprès de partenaires ou de nouveaux publics.

Rappel des grands principes de l'évaluation qualitatives des actions d'EEDD :

• **Évaluer dans la concertation** en associant toutes les parties prenantes. L'évaluation qualitative d'un projet pour faire sens doit être portée par les acteurs concernées eux-mêmes en permettant de se situer dans une logique d'amélioration continue de leurs actions.

• Il est indispensable dans la démarche de projet de **définir les objectifs éducatifs** des actions entreprises pour pouvoir identifier les effets attendus en termes de « savoir / savoir-faire / ressentir / savoir-être / savoir-devenir ». Toutes les étapes de l'évaluation se réfèrent aux intentions de départ.

• Le dispositif d'évaluation, lorsqu'il est partagé, **est un outil de pilotage de l'action à toutes les étapes** : de la conception au bilan. »

« Notre travail permet peu à peu de faire changer la culture de l'évaluation. »

par **Elise Ladevèze**, *GRAINE Rhône-Alpes*

Depuis 3 ans, le GRAINE Rhône-Alpes avec la Communauté urbaine du Grand Lyon accompagne des acteurs de l'éducation à l'environnement vers l'évaluation. Ce long travail a fait l'objet d'une publication en fin d'année 2010 : un livret ressources pratique, complet et pertinent.

Notre travail réalisé, au GRAINE Rhône-Alpes, depuis trois ans, nous permet peu à peu de faire changer la culture de l'évaluation, et de passer d'une évaluation souvent perçue par les acteurs de terrain comme un "contrôle", à une évaluation "outil" au service du projet et du partenariat.

Il a fallu passer de la logique d'évaluation finale/évaluation sanction à une logique d'évaluation à toutes les étapes du projet, du processus et des résultats de l'action d'EEDD. L'enjeu principal pour nous a été de démontrer que l'évaluation ne pouvait être pertinente que si elle était pensée dès le démarrage d'un projet comme un processus qui sert à piloter un projet, en concertation entre toutes les parties prenantes. Ce n'est pas l'un qui évalue l'autre, mais on évalue ensemble notre projet commun.

Les acteurs de terrain apprécient ce travail réalisé par le GRAINE surtout en ce qu'il comporte de reconnaissance de leurs démarches (un cycle d'animation n'est pas clé en main mais se construit et s'évalue) et pour notre positionnement sur l'évaluation auprès des collectivités, qui nous permet à tous d'avoir un discours commun sur l'évaluation au service de l'amélioration continue de nos pratiques.

La difficulté principale qui est soulignée par les acteurs, quand à ce livret, c'est le manque de temps pour évaluer tous les aspects d'un projet, ce qui n'est jamais faisable vues les contraintes et le rythme des éducateurs à l'environnement. Le temps consacré à l'évaluation n'est malheureusement pas financé dans la majorité des cas. C'est pour cela que nous insistons sur la possibilité de se servir que de certaines fiches pour évaluer des aspects particuliers sur un projet ou sur un autre car nous sommes bien conscients de la difficulté de mener la démarche d'évaluation sur tous les aspects d'un projet à toutes ses étapes.

L'EDD, ça s'évalue ? Mais quoi évaluer... et qui évalue ?

Gérard De Vecchi, *maître de conférences en Sciences de l'éducation*
Article paru dans la revue Cahiers Pédagogiques, N°478
Dossier "L'éducation au développement durable : comment faire ?"

L'évaluation est à la mode, trop à la mode parfois, car de plus en plus on évalue... pour évaluer. Évaluer un contenu aussi particulier que l'EDD est-il pertinent, ou même possible ? D'autant que le mot « évaluation » est chargé d'une certaine ambigüité : est-ce que cela correspond essentiellement à une mesure, en fin de parcours, permettant de mettre en évidence ce qui a été fait ou appris par les élèves ? Ou bien s'agit-il d'une préoccupation de tous les instants ? En réalité, évaluer, c'est être en observation et à l'écoute tout au long de la progression d'un projet, ce qui n'élimine pas l'appréciation terminale. Mais celle-ci peut nous tromper.

En fait, l'évaluation d'une éducation au développement durable peut porter sur deux grands domaines : ce qui a été fait, l'analyse de la production terminée (actions, réalisations des élèves) ; et ce qui a été appris : l'atteinte des objectifs définis au départ (appropriation de concepts, intégration de compétences, etc.). Les enseignants ont aussi besoin d'évaluer l'efficacité de leur propre action : le projet et leurs objectifs étaient-ils pertinents ? Les activités menées ont-elles été correctement gérées ? Les objectifs ont-ils été atteints ? Les conceptions erronées des élèves ont-elles été durablement modifiées ?

Évaluer surtout les productions des élèves ?

Lorsque l'EDD a été abordée sous la forme d'un projet, ce qui semble logique pour un tel sujet et qui intéresse le plus les élèves, c'est d'analyser si le but a été atteint, et surtout si leur production a de la valeur et a eu un certain impact sur le public visé.

Les critères d'évaluation seront bien différents suivant le support choisi. Y a-t-il eu adéquation entre production et public visé, entre réalisation annoncée et activités réalisées ? Quant aux résultats, pour une affiche, un journal ou une exposition par exemple, on pourra en mesurer la lisibilité, la compréhension de chaque document et l'impact de chacune des parties présentées.

Bien sûr cela est digne d'intérêt... mais est-ce le plus important ? Ce qui a été appris, ce n'est pas la production finale. En effet, il ne s'agit pas de confondre but (ce que l'on a décidé de réaliser) et objectifs (ce que l'on doit apprendre en atteignant le but). La production d'affiches ou une campagne menée pour sensibiliser les autres élèves à un certain nombre de problèmes ne matérialisent pas ce qui a véritablement été appris. Parfois on apprend plus en ne réussissant pas à atteindre le but. S'être battu pour faire modifier un projet communal, en ayant bien pris conscience de tous les enjeux, de l'importance du rôle actif de citoyen, et même des pressions qui, en s'exerçant, ont pu aboutir à une solution ne servant pas au mieux la communauté, n'est-il pas riche d'enseignements ? Et l'évolution des attitudes qui ont présidé à la mise au point et à la gestion du projet, ne sont-elles pas tout aussi dignes d'intérêt ?

Évaluer ce n'est pas seulement mesurer l'aboutissement d'un travail ; c'est aussi, surtout, analyser en continu la progression d'une démarche afin de la mener à bien et c'est mesurer les apprentissages réalisés.

Évaluer... en notant ?

L'éducation au développement durable ne correspond pas à une matière de plus que l'on doit aborder. Des paramètres touchant les attitudes et les méthodes de travail, comme l'implication, la persévérance, la manière de s'organiser, de présenter un problème et ses résultats, la faculté de communiquer, s'apparentent assez mal à des interrogations ou des contrôles, les plus souvent figés et vides de sens pour les élèves.

Il ne faut pas perdre de vue l'idée qu'évaluer ne signifie pas forcément noter. Chaque élève a besoin d'évaluation : il doit prendre conscience de la valeur de son action. Mais il n'a pas à être systématiquement noté. Aujourd'hui, la note tend à devenir la finalité principale des élèves. Ils ne travaillent plus pour apprendre, mais pour obtenir les notes suffisantes qui leur permettent de ne pas être importunés. La note est peut-être considérée comme un moyen pratique de quantifier une évaluation, mais elle induit, directement ou non, une compétition entre élèves puisqu'elle tend à les hiérarchiser. Cela va-t-il véritablement dans le sens d'une éducation à la citoyenneté et au développement durable ?

Évaluer des compétences et une démarche de projet

Si l'acquisition de connaissances est relativement facile à mesurer, il n'en est pas de même des compétences et du degré d'implication. Il est donc difficile d'évaluer l'impact réel d'une action éducative, surtout dans le domaine de l'EDD et de l'éducation à la citoyenneté. D'autant que les retombées, si elles existent, peuvent ne se manifester que sur le long terme. Il n'en est pas moins vrai que l'on pourra, au cours des différentes activités, mesurer certaines acquisitions. Lorsque l'on a défini les critères caractérisant une capacité donnée, il s'agit d'en déterminer certains niveaux d'acquisition, qui seront autant de repères pour en mesurer la progression.

Quant à la valeur du projet, certaines questions peuvent être discutées et une réflexion peut être menée à différents moments de son avancée :

- Le sujet d'étude était-il motivant et jugé digne d'intérêt ?
- Les actions entreprises étaient-elles adaptées aux objectifs définis et au but ?
- L'implication de chacun (élèves et maîtres) a-t-elle répondu à ce que l'on pouvait en attendre, a-t-elle été à la hauteur des besoins du projet ?
- Les documents, les observations, les intervenants ont-ils été bien choisis ?
- La gestion matérielle et les échéanciers ont-ils permis l'avancée du projet, en permettant d'aboutir au but ?

Évaluer aussi les objectifs de connaissances

Trop d'actions se limitent à un ensemble de discussions, de débats ou à du faire pour faire. Certes on a envie de bien faire, certes on est parfois un peu militant. Mais, en fin de projet, qu'ont acquis les élèves en termes de connaissances ? Il ne suffit pas d'avoir progressé dans l'acquisition de certaines compétences et même d'avoir un peu changé de comportements à l'égard de l'environnement pour qu'une EDD soit pertinente. De toute manière, un comportement doit être

réfléchi, choisi, et pour cela il doit s'appuyer sur un certain nombre de savoirs, scientifiques en particulier.

Nous avons dit que les outils d'évaluation classiques se prêtaient peu à une évaluation pertinente d'une EDD. C'est, sans nul doute, l'utilisation d'une notion (pour résoudre un problème par exemple) qui est le meilleur moyen d'en mesurer la maîtrise. De plus, c'est en faisant que l'on montre ce que l'on est capable d'utiliser ; et en faisant, on continue d'apprendre ! Il faut donc donner l'occasion aux élèves de mettre en œuvre leurs connaissances aussi souvent que possible.

Chaque objectif notionnel important doit être clairement identifié au départ, et son acquisition peut être évaluée en fin de parcours. L'enseignant aura ainsi une idée précise de la portée de son action.

Il ne faut pas hésiter à proposer aux élèves l'analyse de documents contradictoires ou paradoxaux en apparence, qui les obligent à raisonner en s'appuyant sur des connaissances. L'intérêt de fournir de nouveaux renseignements permet aux élèves de continuer d'apprendre tout en vivant une activité d'évaluation, même sommative.

Les évaluations peuvent aboutir à de petits textes résumant les comportements à avoir. Mais ne soyons pas naïfs : pour les élèves, il est plus facile de les formuler que de les suivre. On peut pourtant espérer que, si ce n'est pas encore le moment, le besoin d'entrer dans une démarche environnementale active aura été favorisé, même si cela ne se manifestera qu'à plus long terme.

Évaluer surtout l'évolution des représentations des élèves

L'émergence des représentations des élèves, en début de projet, doit avoir permis de repérer leurs obstacles et leurs lacunes cognitives. Les actions entreprises par la suite devraient avoir corrigé les unes et complété les autres. Il est donc primordial de vérifier, au cours et en fin de projet, que les élèves n'ont pas conservé ces erreurs ou ces manques. L'évaluation devra donc être menée dans cette optique.

Mais... qui évalue ?

L'évaluation ne doit pas servir uniquement au maître à mesurer les apprentissages de ses élèves, mais aussi à juger de l'efficacité de son propre travail.

Ce qui est le plus important, c'est la vision que chaque élève va conserver des acquis qu'il a construits. Pour qu'un apprenant réutilise un savoir, ce qui constitue un problème en pédagogie, encore faut-il qu'il ait pris conscience qu'il le possédait et qu'il pouvait s'en resservir. C'est pour cela que l'auto- et la co-évaluation sont des approches majeures, peut-être encore plus importantes dans une EDD qu'ailleurs. D'où l'importance de privilégier des moments de « métaréflexion ». Il ne s'agit pas de faire remplir à chaque élève une grille, lui permettant de cocher une case montrant qu'il a réalisé telle tâche ou telle autre. Cela reste très artificiel et ne peut avoir d'intérêt que s'il s'agit d'un outil préparant à une discussion ultérieure.

Une métacognition est largement préférable. Elle porte un regard à posteriori sur ce que chacun a appris et sur la démarche qui a permis ces apprentissages. En discutant de ces aspects, chacun prend conscience de ses acquis, de ce qu'il peut réutiliser et des situations dans lesquelles cela peut s'avérer pertinent.

Pour les élèves, il est aussi important de transférer leurs connaissances par exemple en s'entraînant, hors de la classe, à utiliser leurs savoirs :

- en allant visiter certains sites Internet,
- un débat peut être organisé autour de thèmes comme la consommation, l'alimentation, etc.

Ainsi, l'évaluation devient un outil majeur d'apprentissage et d'auto-apprentissage. Dans le mot évaluer, il y a valeur. Il ne s'agit plus de montrer du doigt ce qui est faux, mais d'entrer dans une pédagogie de la réussite et de l'action.◆

Pour en savoir plus :
Les idées présentées dans cet article sont issues du livre :
Gérard De Vecchi, Julien Pellegrino, *Un projet pour... éduquer au développement durable*, Guides de Poche de l'Enseignant, Delagrave, 2008

Le point de vue d'une institution

Edwige Jullien et Nathalie Ravot,
Agence de l'eau Loire Bretagne, Orléans

L'éducation pour l'eau : intégrer l'évaluation dès la conception des projets

L'agence de l'eau Loire-Bretagne encourage par un appui technique et financier des actions de sensibilisation et d'éducation dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques.

Dès l'élaboration d'un programme d'actions, elle demande aux porteurs de projets de préciser la méthode d'évaluation prévue. Elle incite également à l'évaluation des conventions régionales d'éducation à l'environnement, conventions multi-partenariales et pluriannuelles.

L'objectif est l'évolution des comportements, la mobilisation de tous, la qualité de la concertation ; autant d'éléments qui contribuent à l'atteinte du bon état des eaux.

Certes, évaluer l'impact d'une action éducative sur l'amélioration de la qualité de l'eau reste difficile. Mais l'évaluation nous permet de vérifier la pertinence des outils utilisés et des actions prévues et de recadrer les actions.

Pour l'agence, le retour sur les actions éducatives est aussi précieux pour alimenter ses réflexions sur sa politique et, si nécessaire, faire évoluer ses modalités d'aides.

C'est progressivement et dans la durée que nous vérifierons ensemble l'efficacité des actions pour l'eau. ◆

Problématique... éducation populaire

Avant l'évaluation...

Laurent POUSSARD
Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse, DRJSCS Bretagne

Souvent, les acteurs émettent un avis sur la qualité des animations conduites qui se base sur du ressenti. Bien que les impressions qui s'en dégagent traduisent une vision qui cerne globalement bien une réalité de l'acte, il reste nécessaire, pour un animateur professionnel, de rechercher une analyse plus fine.

La précision de cette analyse permet d'évaluer le travail effectué, mais aussi d'identifier les points forts et faibles de la séquence d'animation pour rebondir ou remédier soit en temps réel, soit lors les séances à venir.

En partant du principe qu'un professionnel ne fait jamais rien pour rien, il faut définir au préalable des intentions éducatives à l'attention du public. Pour ce faire, l'animateur doit connaître son public (âge, origines sociales et culturelles, pratiques, connaissances, fragilités de chacun...). Dans la mesure où l'on se situe dans une démarche d'éducation populaire, l'animateur doit s'interroger sur ce qui pourrait permettre à chacun dans le groupe, d'évoluer à titre individuel ou dans le collectif (le groupe ou la société). Il définit alors ce que l'on qualifiera de finalité des intentions « éducatives » sur une période allant de plusieurs années à la durée de vie de la personne, d'objectifs généraux des intentions dominantes développées dans le cadre d'un cycle d'animation et des objectifs spécifiques de séances qui contribuent à la réalisation des objectifs généraux eux-mêmes apportant une valeur ajoutée à la finalité.

La définition et la formalisation de ces différents « niveaux » d'intentions permet de ne jamais perdre le fil et le sens de l'action qui parfois passent en second plan, supplantés par la pratique d'une activité, qui devient alors une fin en soit.

Une fois les intentions posées, l'animateur aménage des situations qui vont construire le corps de la séance, elles aussi feront apparaître, pour chaque situation, des objectifs opérationnels qui seront des pièces du puzzle « objectifs spécifiques ».

Les situations proposées seront définies dans le temps, dans un espace définit, avec des consignes, des démonstrations... Elles devront être conçues avec un degré de difficulté ni trop élevé, ni trop faible pour éviter la démotivation du public face à l'échec ou le manque d'intérêt.

Enfin, puisque « animer, c'est donner de la vie », il est nécessaire que les personnes à qui l'animation est destinée soient « acteurs » dans les situations.

Lorsque les objectifs et les situations sont définies, le professionnel doit porter une évaluation sur l'atteinte des intentions du système d'objectifs élaboré, mais aussi sur la pertinence des moyens choisis (efficacité-efficience) pour ce qui concerne les situations aménagées ainsi que sur la « mise en action » du public.

Pour cela, il devra identifier des « observables », définir des indicateurs (sur quoi précisément portent mes évaluations) et arrêter des critères d'évaluation (quand je pense que mes objectifs et situations sont atteint ou pas). ◆

H. Labbe

En animant...

Laurent POUSSARD
Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse, DRJSCS Bretagne

Voici quelques observations et réflexions pour questionner le domaine des outils pédagogiques en EEDD.

Nous sommes le vendredi 8 octobre 2010, les stagiaires de la promotion au BPJEPS achèvent leur dernière semaine de formation « plein air » à la base nature de PenArCHoat de Trémargat, dans le centre Bretagne en Côtes d'Armor.

En début de semaine, les formateurs ont présenté la démarche pédagogique avec les intentions de l'équipe de formation à destination des stagiaires sur l'année (finalités), les objectifs généraux qui concernent le module « plein air », les objectifs spécifiques (relationnels, techniques, pédagogiques et oraux) de la semaine.

Ce matin, les stagiaires ont conduit, à trois, une séance d'animation auprès de 16 élèves d'une école sur le site du barrage de Kernhuel.

Les objectifs propres à la conduite de cette séance consistent à :

- définir une démarche pédagogique,
- poser un acte pédagogique,
- mettre en place des situations qui rendent acteur le public,
- exploiter les ressources (patrimoine naturel, bâti, culturel, activité humaine...) propres au site,
- formaliser et utiliser un fil conducteur tout au long de la séance,
- évaluer la séance.

Marion, Fabrice et Pierre ont conduit leur séance avec des CM2 dans la forêt. Ils ont co-animé durant deux heures. En qualité de formateur, j'ai suivi, observé, relevé et noté un certain nombre d'éléments. À l'issue de l'animation, les enfants pique-niquent, et nous commençons le débriefing.

Le principe adopté en début de formation est qu'aucun jugement n'est formalisé, les évaluations portent sur les indicateurs pré-établis par le groupe sur une fiche de séance ou par les formateurs.

Le groupe fait un retour sur la séance puis chacun commence par faire une critique de sa prestation, à la suite, les deux autres stagiaires donnent leur avis, enfin le formateur complète l'analyse et anime les échanges. Ainsi les stagiaires travaillent l'auto-évaluation, la co-évaluation et subissent une évaluation extérieure. Les différents rôles occupés favorisent la compréhension des attentes d'une animation et au final du métier.

Nous sommes tous d'accord pour valider le fait que l'animation a mobilisée tous les enfants sur la quasi-durée de la séance. Les intentions des différentes situations n'ont pas été définies, ce qui ne permet d'évaluer ni les moyens, ni la réussite des séquences. Marion ne semble pas convaincue de la nécessité de définir des objectifs pour chaque situation.

L'une des situations proposées était une situation qui aurait pu être faite n'importe où ailleurs et qui au final n'était d'aucun intérêt pour contribuer à l'objectif de séance. Nous en concluons que l'on aurait pu utiliser ce « temps perdu » pour faire progresser le groupe. Cette situation n'exploitait pas les ressources du site, avait moins intéressé les enfants et interrompue le fil conducteur.

Après 1h30, je quitte le groupe qui reste à discuter visiblement dans la continuité du débriefing, l'évaluation n'est pas encore terminée... il reste encore et toujours des réponses à trouver. ◆

Témoignages

L'évaluation par la « réalisation » pour partager ses découvertes...

Henri Labbe,
CTPS AST ErE DRJSCS de Bretagne

À chaque fois que des enfants ou des jeunes me présentent leur « réalisation », j'ai toujours le sentiment que je « baigne » dans l'évaluation ! Tout ou presque, l'essentiel peut-être : la passion et la réalisation, surtout quand il y a le commentaire. Bien sûr, il me faut distinguer ce que l'animateur apporte, mais je parle ici de démarche de groupe, de solidarité dans le projet et de pratique sociale dans une action collective.

- Je me rappelle les exposciences (1) où des groupes d'enfants (clubs, classes, centres de loisirs...) se bousculaient pour nous montrer leurs travaux, leurs recherches, les maquettes et les expériences conçues et construites pendant une année. Entre les panneaux réalisés, les aquariums montés et les maquettes animées, j'en avais de l'évaluation. On avait, en tant que jury, des grilles très élaborées qui nous servaient de guide de questionnement. Cette opération n'existe plus en Bretagne mais se développe encore dans d'autres régions.

- En juin, lors des festivals « écologestes » (voir les présentations de l'opération dans les polypode 4 et 15), je « bois » de l'évaluation. À partir de quelques questions très simples, les enfants me parlent de leur jeu, m'expliquent les règles, comment ils ont fait, combien ils étaient, ce qui leur a plu... et ils font jouer d'autres copains qui viennent découvrir leur jeu à travers un rallye organisé ce jour-là. À la fin de la journée, on leur attribuera le prix du jeu le plus coopératif, sportif, scientifique, artistique, ludique, etc. Vous l'avez compris, on essaie de trouver le mot qui qualifie le mieux leur projet ou leur jeu. Allez sur le site du REEB (2) et vous allez écouter quelques enfants de l'ACM (3) de Vezin-Le-Coquet s'entraidant dans un jeu de billes coopératif ; je rajoute un commentaire en direct dans une ambiance de foire et... d'évaluation !

- Et le cinéma ! En 2008, des enfants de l'accueils collectif de mineurs de Crévin ont imaginé trois petites histoires sur les animaux du sol et du sous-sol qu'ils ont transformé en trois petits films d'animations. Cette dynamique accompagnait l'opération « écologestes ». J'ai gardé de la première projection avec l'ensemble de la commune, à la manière « festival de Cannes », un souvenir inoubliable. Les décors étaient présentés par les enfants. Ils sont nombreux les spectacles réalisés par des enfants !

- Dans Polypode n°4, je décris la réalisation d'un sentier par des enfants des communes de Louvigné-du-Désert et Saint-Georges-de-Reintembault. Ils ont construit, en un an, un rallye qu'ils ont présenté à leurs parents et amis, puis la deuxième année, les équipes d'animateurs ont accompagné un bureau d'étude pour réaliser un sentier d'interprétation en vallée de Monthault, puis la troisième année ils ont mis en pièce de théâtre la légende qu'ils ont inventé sur cette vallée. Je pourrais encore parler d'écoles ayant réalisé un sentier de découverte et land art à Fougères ou un arboretum pédagogique réalisé à La-Guerche-de-Bretagne et bien d'autres encore...

Transmettez vos découvertes. Comment ? Travail issu des cahiers pédagogiques des malles nature du Ministère de la Jeunesse et des Sports réalisés en 1985 par Catherine Lapoix et Henri Labbe.

Dans les projets d'éducation à l'environnement, il existe bien d'autres réalisations collectives valorisant les savoirs et savoir-faire des participants tant à l'école que dans les loisirs. Voici une fiche, en forme de fleur, intitulée « Transmettez vos découvertes ». C'est bien le mot-clé à associer à « évaluation » : le partage de nos découvertes pour une réelle appropriation dans le cadre d'un projet long d'EEDD. ◆

Pour en savoir plus :

[1] Une exposcience c'est 2 ou 3 jours ou des enfants et des jeunes, sous un grand chapiteau, présentent leur projet à l'aide de maquettes, d'expériences et de panneaux explicatifs. En Bretagne, c'est l'ABRET (Association bretonne pour la recherche et la technologie) qui pilotait cette opération multipartenariale entre acteurs de la culture scientifique, technique et environnementale.

[2] Écouter l'enregistrement de l'ACM de Crevin sur le site du REEB.

[3] ACM : Accueil collectif de mineurs

Témoignages

La conception d'une méthodologie d'évaluation d'un projet participatif

Interview de Suzanne Kuang,
chargée de missions au CPIE Forêt de Brocéliande,
par Laetitia Félicité, administratrice du REEB

Le travail d'évaluation dont témoigne le CPIE Forêt de Brocéliande a été réalisé sur un projet d'animation de démarches participatives sur l'eau, « Ensemble préservons l'eau », sur trois communes (Campénéac, Bréal-sous-Monfort et Gael).

L'idée est de réunir, dans chaque commune, un groupe de concertation composé surtout d'habitants dont l'objectif sera de proposer un programme d'actions concrètes et réalisables par rapport aux enjeux de l'eau dans leur commune (économies d'eau, préservation des milieux aquatiques, valorisation du patrimoine, jardinage au naturel...). Il s'agit de permettre à la population de s'approprier les enjeux de l'eau, puis de s'impliquer concrètement dans sa préservation.

Le rôle du CPIE, dans cette expérimentation, est d'animer la démarche participative (impulser, animer et accompagner).

Cette expérimentation est encore en cours sur les trois communes.

Pourquoi ce travail d'évaluation ?

Dans nos pratiques, que ce soit en éducation à l'environnement ou en accompagnement de démarches DD, dans les faits les efforts et les moyens sont principalement focalisés sur la conception de la méthodologie de l'animation puis sur sa mise en œuvre. Par manque de temps et de moyens, l'évaluation reste le parent pauvre, souvent limitée à un bilan quantitatif ou à des ressenties globaux de l'animateur (et plus rarement des participants). Pourtant, l'évaluation nous semble essentielle pour, d'une part, se rendre compte et rendre compte des résultats et impacts de nos actions sur notre territoire et, d'autre part, adapter et faire évoluer nos pratiques.

Quelles sont les attentes du CPIE vis-à-vis de ce travail ?

Les objectifs de ce travail sont multiples. Il s'agit d'évaluer la démarche afin de l'améliorer et de la diffuser dans d'autres territoires mais également d'évaluer l'impact d'une démarche participative. Est-ce une réelle plus-value pour un projet et un territoire ? Pourquoi pas, par la suite, utiliser les éléments de l'évaluation pour construire un argumentaire à destination des élus pour informer sur la notion de participation citoyenne.

Un autre enjeu pour le CPIE est de favoriser plus globalement la montée en compétence et en exigence des acteurs locaux sur notre territoire, quant à la question de l'évaluation des projets.

Qui a participé à ce travail ?

Toute l'équipe du CPIE a participé au cours d'une session de co-formation sur l'évaluation de nos actions d'accompagnement de démarches en DD. Dominique Cottereau, d'Échos d'Images, a accompagné le CPIE sur la conception de la méthodologie et les outils.

Qu'a apporté l'accompagnement par Échos d'Images ?

Cet accompagnement a permis d'aboutir à une meilleure structuration des objectifs d'évaluation, à la formulation et à la priorisation des critères. Cela a conduit à simplifier la trame en gardant l'essentiel, c'est-à-dire ce qu'on veut vraiment évaluer et ce qui pourra être réellement traité lors de l'analyse.

Combien de temps ce travail a-t-il mobilisé ?

Pour l'animatrice de la démarche trois jours ont été nécessaires pour réaliser ce travail de conception d'une méthodologie. La co-formation avec Dominique Cottereau s'est déroulée sur une demi-journée. Pour ce projet, les partenaires financiers (Agence de l'Eau Loire-Bretagne et Pays de Brocéliande) nous soutiennent dans notre volonté d'expérimenter la mise en place d'une évaluation forte (l'évaluation représente plus d'un tiers du budget total). C'est l'opportunité pour le CPIE de se donner du temps et des moyens :

- en amont, dès la conception du projet, d'intégrer la question de l'évaluation (redéfinir les objectifs, bien identifier les critères, indicateurs, outils, outils d'analyse...),
- tout au long de la démarche (mise en place des outils, analyse, évolution de la méthodologie d'animation),
- à la fin de la démarche (analyse, traitement des données : évaluation des résultats et de l'impact de la démarche, capitalisation et transfert...).

Quels sont les « résultats » de ce travail ?

Trois grands axes d'évaluation on été définis :

Axe 1 : Evaluer la démarche (la méthode employée).

Axe 2 : Evaluer la progression des participants à la démarche (rapport à l'eau, rapport à la participation citoyenne).

Axe 3 : Evaluer le résultat, l'impact sur le territoire (participation de la population, développement des partenariats locaux, impact des actions développées sur l'amélioration de l'état des eaux).

À l'intérieur des ces axes, pour chaque étape de la démarche, des critères à évaluer sont définis. A ces critères correspond des indicateurs, éléments concrets directement observables, à l'aide d'outils.

Par exemple, dans l'axe 2, pour le critère « compréhension des enjeux de l'eau », l'indicateur est « connaissance de plus en plus assurée des aspects scientifiques et techniques de l'eau ». Cet indicateur est apprécié à l'aide de deux outils : un questionnaire rempli à plusieurs moments du projet et le journal de bord de l'animateur.

Ce journal tenu par l'animateur lui sert à garder une trace des remarques, ressentis et réactions des participants tout au long de la démarche. Une analyse de son contenu est nécessaire pour en extraire des éléments d'évaluation.

Le questionnaire a pour objectif d'évaluer le rapport à l'eau de chaque participant au début, en cours et en fin de démarche.

Ce travail a-t-il déjà été décliné concrètement ?

Pour l'instant, la mise en œuvre a été partielle sur une des trois communes. Deux outils ont été testés : le carnet de bord de l'animateur et le questionnaire. Une analyse des résultats pour la première commune est prévue en fin de projet (mars 2011).

La mise en place de la méthodologie complète est prévue sur les deux autres communes pour qui le projet a débuté en septembre 2010 et prendra fin en février 2012.

Qu'est ce que ce travail à apporté au CPIE, au projet en lui-même ?

Il est trop tôt pour le dire... Une chose peut-être : pour une fois, on s'est donné le temps et les moyens de concevoir (pour la mise en place, c'est une autre histoire...) une vraie méthodologie d'évaluation, répondant aux objectifs du projet et à nos enjeux d'évaluation. Ainsi ce travail a permis de repréciser la méthodologie d'animation et de clarifier la différence entre outil d'animation et outil d'évaluation.

Comptez-vous réutiliser cette méthodologie d'évaluation sur d'autres projets ?

Oui, sans doute, en tout cas dans la méthodologie de conception de l'évaluation.

Quelles ont été les difficultés de ce travail ? Comment les avez-vous dépassées ?

La principale difficulté : le manque de temps ! Lors des rencontres du groupe de concertation, le temps a manqué pour proposer l'ensemble des outils d'évaluation prévus. Manque de temps également pour traiter les éléments d'évaluation au fur et à mesure. Cette gestion du temps consacré à l'évaluation sera un point de vigilance particulier pour les deux autres communes qui viennent d'entrer dans la démarche.

Dans l'idéal, quelle part de temps devrait-on consacré à l'évaluation dans un projet ?

Je n'ai pas beaucoup de recul par rapport à ça... Je dirais un tiers du temps si on veut tout faire.

Quel(s) conseil(s) donneriez-vous à une structure qui souhaite se lancer dans un travail d'évaluation ?

Prévoir le temps et les moyens humains en amont (et ne pas les sous-estimer), bien travailler la méthodologie et les outils d'évaluation et surtout se donner des objectifs d'évaluation précis, ne pas se disperser, ne pas multiplier les objectifs, critères et outils (car il faut penser à la masse d'éléments à traiter après !).◆

Témoignages

L'évaluation dans la mise en place des Agendas 21 d'établissements scolaires

Interview de Thierry Abalea et Patrick Sablon
CPIE (centre permanent d'initiatives pour l'environnement) Vallée de l'Élorn, par Erwan Person, membre du comité de rédaction de Polypode

Rencontres régionales du REEB 2010

Impulsés par le Conseil général du Finistère, les Agenda 21 d'établissements scolaires concernent des collèges volontaires et sont accompagnés par des acteurs associatifs de leur territoire. Associé à la démarche dès son origine et membre d'un groupe de travail départemental, le CPIE Vallée de l'Élorn est une des structures accompagnatrices. Bien en amont d'une évaluation finale du plan d'action qui viendrait sanctionner l'ensemble d'une démarche, le CPIE Vallée de l'Élorn utilise l'évaluation comme un outil permanent, essentiel à la mise en œuvre de la démarche de développement durable.

Un agenda 21, c'est un plan d'actions. Et donc la nécessité d'évaluer la réalisation de ce plan. Est-ce que les collèges en sont à cette étape ?

Non, du moins pas ceux que nous suivons. Il est trop tôt pour cela. Mais ce n'est pas pour cela qu'il n'y a pas de processus d'évaluation : toute démarche de développement durable, puisqu'elle trouve sa source dans une intention de modifications, s'appuie sur une évaluation de départ que nous appelons diagnostic.

Alors qu'évaluez-vous et comment ?

D'abord on réalise une compilation de pratiques, parfois isolées, qui vont dans le sens du développement durable et qu'il convient de faire connaître. Ensuite, on les complète de données objectives de consommation et d'usage que l'on collecte auprès des gestionnaires. Enfin, la mesure de la perception du développement durable se fait le plus souvent par questionnaire.

Poser un diagnostic, c'est une première étape qui permet d'identifier les leviers et les obstacles. La tentation est grande de concentrer l'évaluation sur la question du plan d'actions, sur le résultat, mais il nous semble que l'évaluation du processus est primordiale.

Vous pouvez préciser le contenu de votre mission ?

Nous avons pour mission d'accompagner un projet propre aux membres d'un établissement en veillant à ne pas sauter les étapes : sensibiliser, mettre en place un comité de pilotage, mobiliser, définir des orientations, s'entendre sur des actions, réunir les conditions de réalisations, mesurer leur impact et leur efficience.

Si on se recentre sur la question de l'évaluation, on est garant du bon déroulement de la démarche initiée collectivement, de l'aboutissement de chaque étape et de la méthode employée au regard du développement durable.

Le CPIE est responsable de l'accompagnement mais en aucun cas des choix et donc des résultats.

Est-ce qu'il y a une instance qui évalue l'ensemble des démarches ?

Un groupe de travail départemental regroupe outre le Conseil général, l'Éducation nationale, la DDEC (Direction départementale de l'enseignement catholique), le CDDP (Centre départemental de documentation pédagogique) et les deux CPIE du département. Jusqu'à présent on était dans une phase assumée d'expérimentation. Maintenant on a envie d'estampiller des démarches suffisamment abouties pour les qualifier d'Agenda 21 d'établissement. Il s'agit plus de constater un travail réalisé que d'apprécier les résultats obtenus.

Qui au final mènera l'évaluation de l'Agenda 21 ?

Sa mise en œuvre est de la responsabilité de l'établissement, menée par le comité de pilotage et chapeautée par le conseil d'administration. Il n'y a pas à l'heure actuelle d'évaluation externe équivalente à la reconnaissance des Agendas 21 de collectivités menées par le Ministère de l'écologie et du développement durable.

En conclusion ?

L'évaluation est un moyen d'opérer et d'assumer certains choix. On apprécie collectivement l'opportunité de retenir ou d'exclure certaines actions. Évaluer, ce n'est pas seulement calibrer, c'est s'interroger sur pourquoi on fait des choses et comment on les met en œuvre. Cela permet de leur donner du sens. En fait, l'évaluation c'est la capacité à problématiser les discours et les actes plutôt que d'apporter des solutions. C'est-à-dire dans la cas présent à faire des questions posées, des questions de développement durable.◆

Témoignages... en Pays-de-la-Loire

Un nouveau Référentiel Qualité de l'Éducation Environnement vers un Développement Durable en Pays de la Loire

Sophie Descarpentries
Vice présidente du GRAINE Pays de la Loire
sophie.nature@laposte.net

Le Référentiel Régional de Qualité en Éducation à l'Environnement est un outil d'évaluation créé par le GRAINE [1] Pays de la Loire pour permettre aux structures signataires d'améliorer leurs prestations en matière d'éducation à l'environnement.

Historique

Ce document, réalisé par le GRAINE Pays de la Loire au sein de la commission Référentiel forte de plus de vingt structures adhérentes, est le fruit d'une réflexion sur les objectifs du réseau et sur sa reconnaissance. Ni une charte, ni un label, le référentiel se veut être un outil de travail pour que la qualité soit un objectif commun à tous. Ce document est non seulement un gage de qualité, mais aussi le témoin d'une volonté constante dans ce sens. Depuis 1998, 16 structures se sont engagées dans cette démarche et en 2007 elles étaient plus d'une vingtaine à travailler à sa refonte.

Une nouvelle version de ce référentiel est désormais disponible, plus adaptée aux contraintes d'aujourd'hui. Présentée en juillet 2009, dix structures sont déjà signataires et une dizaine candidates. Le document et ses annexes sont visibles sur le site du GRAINE [2].

« Ça a amené une réflexion en profondeur dans la structure, qui a impliqué tout le monde et c'est vraiment intéressant les résultats qui en sont ressortis»

Démarche

Le référentiel comporte dix critères, de trois niveaux de qualité chacun. Une structure candidate doit au moins respecter le niveau un de tous les critères pour être signataire.

Un comité de validation analyse les candidatures et évalue le niveau de la structure avant de valider sa signature. Deux sessions de ce comité de validation sont mises en place par an. Les structures qui veulent candidater à la signature doivent envoyer leur dossier un mois avant la session du comité, par courriel sous format pdf.

Les structures engagées dans la démarche, qu'elles soient signataires ou simples candidates, doivent participer à deux sessions minimum du comité de validation. Le Référentiel est un outil de progression collectif. Dans un esprit de réseau, les structures ayant bénéficié de l'étude du comité participent à leur tour à valider d'autres candidats.

« On n'était pas à la page par rapport à certains documents et donc sur certains points légaux, le Référentiel nous a obligé à nous y mettre. »

La commission Référentiel

Elle réunit les acteurs de l'EEDD de notre région qui ont à coeur de faire vivre et évoluer ce nouvel outil. La commission fonctionne beaucoup via internet (liste de diffusion et site wiki collaboratif) mais ses membres se retrouvent aussi pour des réunions de travail 3 à 4 fois par an. Certains travaux sont en outre menés au sein de petits groupes constitués des structures les plus intéressées par la thématique traitée.

Par ailleurs, chaque année, les associations signataires se retrouvent au cours de deux journées Référentiel pour :

- effectuer un bilan,
- évaluer les besoins par rapport à certains critères difficiles à atteindre,
- proposer un temps de formation en atelier par rapport à un thème choisi (projet éducatif, projet pédagogique, évaluation, etc.).

Ces journées sont ouvertes à toutes les structures du réseau intéressées pour échanger autour du Référentiel et de la qualité des actions d'éducation à l'environnement vers un développement durable. Gratuites, ce sont des journées de co-formation voire de formation sur les critères du Référentiel. Organisées à chaque fois dans un lieu différent, elles regroupent généralement entre 15 et 30 participants. Elles participent à conserver un aspect évolutif et collectif au Référentiel.

Enfin il faut garder à l'esprit que dans le nouveau fonctionnement du Référentiel, pour devenir signataire, la structure doit participer à minima à l'une des deux journées de l'année, de préférence avant son passage en comité de validation.

« Constituer le dossier a pris plus de temps qu'on ne pensait. »

Le Référentiel et les partenaires

Le GRAINE se place comme une plate-forme vis-à-vis de ce projet. Il renvoie les structures les unes vers les autres afin que les expériences des unes permettent de faire évoluer les autres, dans l'esprit de réseau. Il coordonne les travaux de la commission Référentiel et assure le lien avec les partenaires institutionnels.

Ainsi il travaille à valoriser, auprès de ses partenaires et publics, les structures signataires du Référentiel Régional de Qualité dans le cadre d'un rapport « Référentiel qualité de l'EEDD en Pays de la Loire – État des lieux ». Ce document, a été édité par le réseau pour la première fois en 2010.

« Nous avions plein de documents, d'outils, de méthodes dont on se servait plus ou moins. Avec la démarche référentiel on a tout mis à plat et on s'est rendu compte de la richesse de notre structure et qu'on pouvait aller encore plus loin ! »

Les principaux partenaires du réseau - Région, DREAL, ADEME, Agence de l'Eau, DRJSCS – sont depuis plusieurs années engagés à nos côtés sur cette démarche de Référentiel Qualité. Ils soutiennent aujourd'hui ce nouvel outil en l'intégrant progressivement dans leurs critères de sélection des porteurs de projets qu'ils appuieront financièrement.

Les structures adhérentes, déjà signataires, témoignent de l'intérêt de ce nouvel outil tout en soulignant les difficultés qu'elles ont pu rencontrer pour en devenir signataire. ◆

Pour en savoir plus :
[1] GRAINE : réseau régional d'éducation à l'environnement.
[2] (http://www.graine-pdl.org/article.php3?id_ article=28)
Les textes des bulles sont des témoignages des signataires du référentiel

Évaluation du projet Agenda 21 scolaire au collège Jean Jaurès de Saint-Nicolas-du-Pélem

Thierry Costard
gestionnaire du collège Jean Jaurès de Saint-Nicolas-du-Pélem (22).

En janvier 2009, le Conseil général des Côtes d'Armor a sollicité divers collèges du département pour réaliser une expérience « Agenda 21 scolaire » au sein d'un établissement scolaire. Le collège Jean Jaurès a répondu favorablement à cette demande pour plusieurs raisons :

- il était déjà un partenaire lié avec la collectivité pour une expérience sur l'alimentation durable ;
- une politique de réduction des consommations, une meilleure gestion des fluides et diverses actions se rapprochant du thème de l'Agenda 21 étaient mises en œuvre depuis plusieurs années ;
- une volonté de l'établissement de formaliser ces démarches.

Dans un premier temps, en partenariat avec le Conseil général, une présentation de la démarche a été effectuée auprès du personnel du collège et des familles des élèves. Par la suite, un comité de pilotage restreint a été créé sous la responsabilité du gestionnaire, volontaire afin de piloter cette expérience. En parallèle, des séances d'information pour les élèves ont eu lieu. À l'issue de celles-ci, une journée banalisée avec l'ensemble des élèves et une classe de CM2 du secteur a été prévue, le but étant d'élaborer un diagnostic de l'établissement, première étape concrète de l'Agenda 21, et de présenter le projet à tous les acteurs concernés. Un questionnaire a été distribué aux élèves et la synthèse de ce travail a permis de choisir les thèmes : l'eau, l'alimentation, la qualité de vie au collège et les diversités socio-culturelles.

Un appel à candidature, au sein du collège et des parents des élèves a permis de constituer les quatre comités de pilotage. Il a été ensuite possible de travailler sur chaque thème.

Début juillet 2010, une réunion de synthèse a eu lieu au Conseil général avec le comité de pilotage. Le bilan a été présenté et la première partie de la démarche « Agenda 21 scolaire » est encourageante pour l'établissement.

Il ressort quelques difficultés :

- le collège est une petite structure avec peu de personnel et celui-ci est très sollicité pour de nombreux projets ;
- beaucoup de services partagés pour les enseignants qui rendent quasiment impossible une réunion complète d'un comité de pilotage ;
- un changement complet du personnel de la vie scolaire à la rentrée, d'une moitié des enseignants et du chef d'établissement qui limitent l'effet de continuité.

Toutefois, l'expérience se poursuit, avec quelques aménagements, dont le passage de quatre thèmes à deux : qualité de vie au collège et diversités socio-culturelles.

L'adhésion au projet « Agenda 21 scolaire » est un acte impliquant l'ensemble de la communauté du collège. Il est regrettable que les parents ne s'investissent pas plus. L'enthousiasme du départ décline avec le renouvellement de l'équipe éducative, les moyens limités et les présences sur plusieurs établissements. Il ne doit malheureusement pas reposer sur une seule personne qui est le pilote du projet. La procédure (diagnostic, bilan, comité de pilotage, présentation) demande beaucoup de temps et il faut planifier son Agenda 21 sur un laps de temps plus long que celui prévu aux premières réunions. La synergie développée est positive et il nous reste à pérenniser cette action dans le projet établissement... encore des réunions à venir ! ◆

Le carnet de route comme outil d'évaluation

Emmanuelle Lyot,
enseignante de SVT (sciences et vie de la terre), collège François-Marie Luzel à Plouaret (22).

Cela fait deux ans que les élèves de sixièmes du collège Luzel de Plouaret partent une semaine dans les Pyrénées, la deuxième semaine de la rentrée de septembre. Cette sortie précoce a pour objectif bien sûr une intégration des élèves mais surtout une découverte d'un environnement nouveau et d'une éducation à l'environnement et au développement durable dans le cadre du programme de sixième.

Les élèves partent avec un carnet de bord à remplir sur place grâce aux différents intervenants et aux professeurs. Puis ils finissent chez eux par des recherches. Ce carnet permet de synthétiser le travail effectué sur l'étude :

- du milieu (paysage, faune, flore et activités humaines),
- de l'histoire et du patrimoine culturel de la région,
- d'un projet d'aménagement en accord avec le développement durable.

Ces sorties sont un temps d'éducation à l'environnement. Pour la majorité, ils ne sont jamais éloignés de Bretagne, et de plus en plus, les

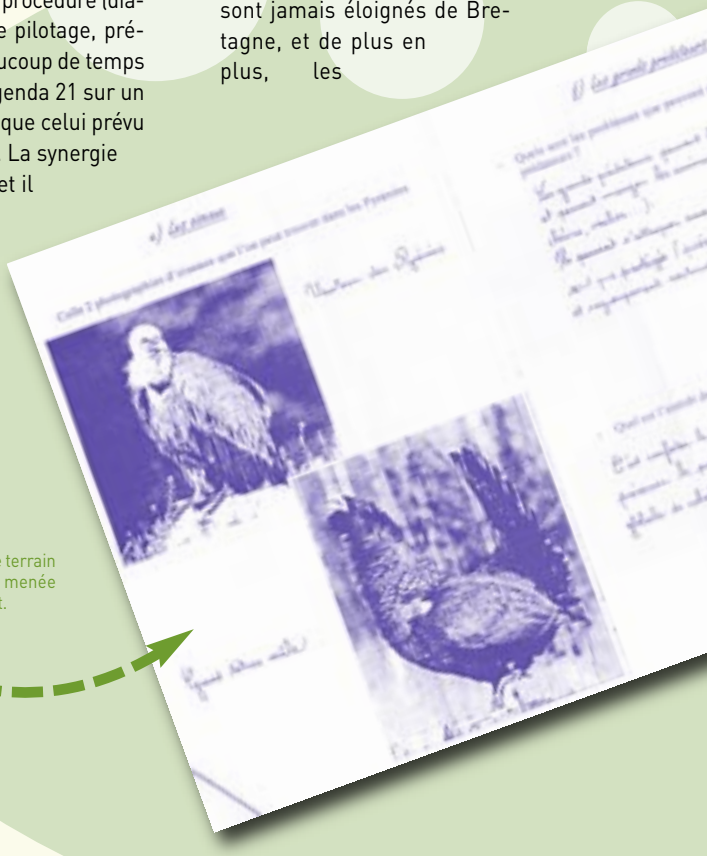

Extrait d'un carnet de terrain issu de l'expérience menée par Emmanuelle Lyot.

enfants découvrent ce qui les entoure à l'aide d'outils informatiques virtuels. Ici leur cinq sens sont en éveil.

Ils sont fiers de randonner et de surmonter les obstacles et leurs difficultés. Et même si c'est dur, ils en gardent un bon souvenir. Ils ont ouverts les yeux sur des paysages magnifiques, observé des animaux sauvages dans leur milieu (vautour, chamois, mouflon), ils ont goûté des plantes sauvages alors que beaucoup boudent devant leur assiette à la cantine. Ils ont senti des odeurs nouvelles, appris à écouter (le brame du cerf, le vol des grues...).

De plus, la vie en groupe permet d'intégrer des valeurs de vie en société, de respect des uns et des autres.

Les réinvestissements en classe sont très riches puisqu'ils permettent d'étudier la diversité animale et végétale, les chaînes alimentaires, les besoins nutritifs, la respiration et l'occupation des milieux, le volcanisme et la géologie externe. Ils permettent aussi de faire un lien entre les différents métiers et les sciences enseignées au collège.

Les élèves sont évalués par le carnet de route. Ce n'est pas la qualité des réponses qui est estimées puisque, dans la majorité, elles ont été données. J'apprécie plutôt le sérieux avec lequel les élèves ont rempli leur carnet, le soin qu'ils y ont apporté, leur investissement. Il me semble primordial d'évaluer afin que les élèves comprennent l'importance de ce séjour.

Ces sorties permettent aux élèves de s'épanouir, d'apprendre, et de découvrir qu'ils sont capables de créer un lien entre les apprentissages scolaires et la réalité de notre société et de notre environnement.

Elles permettent aussi de mettre en place des modes d'évaluation différents, de connaître les élèves autrement que derrière leur table face à des problèmes qu'ils ne peuvent résoudre. Les difficultés pour certains élèves sont déjà trop ancrées et le collège ne permet pas de les dénouer. À l'extérieur de l'établissement scolaire, on a le plaisir de découvrir des élèves actifs et aux qualités insoupçonnées.

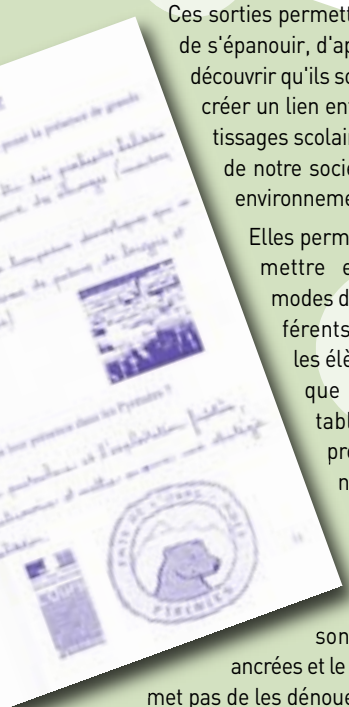

En rentrant de leur séjour, les élèves préparent, au CDI pendant les heures du midi et de permanence, la rencontre avec les parents : diaporama et panneaux explicatifs de leur semaine. Ce moment permet de constater l'effet dynamisant du projet.

On calcule aussi l'impact écologique du voyage et notamment le taux de carbone émis, les élèves feront des plantations symboliques en participant à l'aménagement des espaces verts du collège.

Quelle place doit prendre ce type de projet dans le cadre des évaluations pédagogiques ? Quels moyens peut-on mettre à la disposition des enseignants pour permettre davantage d'ouverture sur le milieu extrascolaire et davantage de pluridisciplinarité ? ◆

Point de vue

Évaluation et évolution

Erwan Person
CPIE Vallée de l'Élorn, membre du comité de rédaction de Polypode

Petit témoignage de l'importance prise par l'évaluation dans nos pratiques et comment elle vient parfois impacter nos manières de travailler.

Par le biais d'une convention-cadre passée entre l'UNCPIE* et l'AELB*, les CPIE du bassin versant qui décident de travailler sur la DCE (Directive Cadre sur l'Eau, elle impose aux États membres de l'UE, le bon état de leurs eaux pour 2015) se prêtent au jeu d'évaluations multiples.

Des évaluations multiples et multiformes

Ces évaluations prennent des formes diverses. Le classique bilan de fin d'actions transmis à nos partenaires locaux – la délégation Armor-Finistère de l'Agence de l'eau et le Conseil général du Finistère par exemple - est en fait d'évaluation, plus une certification des actions menées par rapport au projet déposé et présente des éléments quantitatifs et qualitatifs. Nous transmettons une autre forme de bilan à notre Union nationale des CPIE qui sert à travailler collectivement l'évaluation de l'action globale du réseau CPIE par l'AELB à Orléans. Celui-ci, une fois rédigé est partagé et discuté. Le temps consacré à ce travail est important.

De l'évaluation à l'évolution

La réalisation, année après année, de ces bilans nous a conduit à ajouter, à ce que je nommerais une sensibilisation de masse traditionnelle (classiquement la tenue de stands), un accompagnement de groupe de taille plus restreinte (les usagers de l'eau dans le cas présent).

Bien sûr, cette modalité de travail nous est apparue comme intéressante et complémentaire de ce que nous faisions traditionnellement et l'objet de cet article n'est pas de juger du bien fondé ou non de ce type d'animations. Il était nécessaire de compléter nos modes d'actions car nous sentions une tendance de nos partenaires à se méfier des bilans où l'on indique que l'on a sensibilisé 500 personnes sans pouvoir vraiment mesurer, faute de moyens, le « degré de sensibilisation » obtenu.

Mais la recherche de la plus grande efficacité est-elle la seule motivation à nos changements de pratiques ? Est-ce qu'une part d'inconscient ne vient-il pas se greffer là-dessus ? Mener une action que l'on estime plus facilement évaluable est aussi plus sécurisant car elle semble en conséquence plus vendable. Mais est-elle vraiment beaucoup plus efficace ? Nous avons résolu la question en menant de front les deux types d'animations.

La psychologie sociale, dernière solution à une évaluation parfaite

Dans notre quête d'efficacité, notons l'apparition de la notion d'engagement directement issue de la psychologie sociale et qui est à l'étude, avec le concours d'universitaires, dans notre réseau. Les pratiques qui en découlent peuvent interroger notre éthique car on est proche parfois de la manipulation. Oui, mais la méthodologie d'évaluation y est éprouvée ! Elle se base sur la comparaison d'une action classique et d'une action avec « engagement ». On prend ici le risque de se transformer en évaluateurs professionnels et de ne plus être des éducateurs. Il ne faudrait pas que l'évaluation devienne la finalité de nos actions ! ◆

Pour en savoir plus :

*** UNCPIE : Union Nationale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (www.cpie.fr)**

*** AELB : Agence de l'Eau Loire-Bretagne, siège Orléans**

*** Pour vous faire une idée de ce champ de recherche, vous pouvez lire « Petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens » de Robert-Vincent Joule et Jean-Léon Beauvois, paru aux Presses Universitaires de Grenoble ou réaliser une recherche sur Wikipedia.**

Vie du REEB

Evaluer les actions du REEB

Dominique Cottereau,
association Echos d'Images

Evaluation de la revue Polypode

Questionnaire envoyé avec la revue, mars 2011

Votre usage de Polypode

Polypode : outil de travail ?

Depuis deux mois, nous élaborons, collectivement, le protocole d'évaluation des actions du REEB. En effet, nous aussi, Réseau, nous avons à rendre des comptes : aux adhérents, aux partenaires, à nous-mêmes, administrateurs et salariés.

Nous avons envie de savoir si notre projet est utile, efficace, pertinent, cohérent, efficient... Il était donc temps que notre évaluation aille au-delà d'un seul bilan d'activité annuel. Au cours de plusieurs sessions de travail, nous avons élaboré en vis-à-vis des finalités du REEB, de ses buts, objectifs et actions, une grille d'évaluation articulant critères – indicateurs – techniques de collecte d'information. Nous en sommes arrivés à un protocole pour chacun des pôles d'activité du REEB :

1/ Formation – échanges (dont rencontres, ateliers d'échanges, journées d'information) ;

2/ Ressources (dont conseil individualisé, ressources écrites) ;

3/ Territoire, observatoire, prospective (dont commissions d'innovation, mise en œuvre du Plan régional d'action, relations externes).

Belle occasion pour évaluer Polypode (pôle ressource), le numéro à venir était consacré à l'évaluation !

Le questionnaire que l'on vous demande de remplir ci-joint est le résultat de ce travail d'élaboration. Chaque question renseigne un des objectifs de la revue.◆

Initiative à suivre

Lumière sur les coordinatrices pédagogiques de l'École Nicolas Hulot

Des compétences à évaluer, un métier à professionnaliser

Laurène Claudel
Formatrice-consultante, stagiaire à l'École Nicolas Hulot
Master 2 Conseil et Formation en Éducation, Université Paul Valéry, Montpellier III.

L'École Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, association loi 1901, créée par la Fondation de France et la Fondation Nicolas Hulot, traite de la question environnementale dans une perspective de développement durable.

La directrice de l'école, Sophie Mayleran, pilote les activités d'une équipe pédagogique composée entre autres d'une chargée de communication pédagogique, Karine Dekindt, et de trois coordinatrices pédagogiques, Karine Siourd, Marielle Nyama et Laetitia Labeyrie, qui sont respectivement en charge, des activités scolaires, de l'Accueil Collectif de Mineurs et du programme de sensibilisation du grand public. De concert, les coordinatrices conçoivent des animations en mettant à disposition du public une équipe d'une dizaine d'éducateurs à l'environnement saisonniers, dans une recherche d'efficience didactique, de construction de sens et d'innovation.

Dès 2001, l'école a établi, en étroite collaboration avec les deux fondations et le Réseau École et Nature, les fondements d'un projet éducatif qui, depuis, n'a cessé d'être affiné par les réflexions de l'équipe pédagogique. Il importe aujourd'hui de potentialiser cette disposition spontanée à la réflexion dans un cadre pragmatique. Pour cela, j'anime au sein de l'École Nicolas Hulot un Groupe d'Entraînement à l'Analyse des Situations Educatives (G.E.A.S.E.) [1], dont le principe est de former le groupe par et à l'analyse d'une situation éducative vécue par l'un de ses membres.

Outre le développement d'une véritable pratique réflexive [2] (différente de la réflexion épisodique de chacun sur ce qu'il fait), qui suppose une posture d'auto-observation, de mise en question, une forme d'identité, un habitus — bénéfices directs pour tous les participants —, cet outil permet l'identification des compétences (techniques, humaines...) individuelles et collectives mises à l'œuvre, le repérage les ressources cognitives mobilisées (savoir-faire d'expérience, savoir-faire sociaux...), et soutient par conséquent l'évolution des dispositifs de formation professionnelle des coordinateurs(-trices) pédagogiques en EEDD.◆

Pour en savoir plus :

[1] Fumat, Y., Vincens, CL., Étienne, R. (2003, rééd. 2006). Analyser les situations éducatives. Paris: ESF.
[2] Perrenoud, Ph., (2001). Développer la pratique réflexive. Professionnalisation et raison pédagogique. Paris: ESF.

Pour comprendre :

Habitus est un mot latin définissant une manière d'être, une allure générale, une tenue, une disposition d'esprit.

ZOOM : **Qu'est-ce que le GEASE** (Groupe d'Entraînement à l'Analyse des Situations Educatives) **?**

Lu dans Les Cahiers Pédagogiques (septembre 2003, n° 416, auteur Daniel Comte).

« Si elle est parfois affichée comme objectif dans une formation de formateurs, l'analyse des pratiques professionnelles n'est qu'un moyen, une panoplie d'outils, qui vise la (trans) formation de l'individu. C'est par l'analyse régulière des pratiques, par un examen critique au sein d'un groupe que le professionnel (et pas uniquement dans le domaine de l'éducation) devient ce que D. Schön a appelé un praticien réflexif... Dans un groupe d'Analyse des Pratiques, comme le GEASE ou le GEAPP, la réflexion sur l'action est conduite dans un cadre éthique bien défini, garanti par l'animateur de séance : aucun jugement n'est porté, le conseil n'est pas davantage autorisé. Le maître de séance peut interrompre une hypothèse qui serait un conseil déguisé.
Les participants ne connaissent pas le cas énoncé par l'exposant. L'effort de présentation est une première invite à puiser en soi les éléments importants à livrer. Ce temps est une pré-analyse, une prise de recul, un refroidissement des affects... »

Lu dans Propos sur le GEASE, Maurice Lamy (http://probo.free.fr).

« Le G.E.A.S.E : Petite étude d'un déroulement "type"
Nous considérerons donc une séance habituelle de G.E.A.S.E. d'une durée totale d'environ de 2h30 à 3h00 et dont les sept moments peuvent se résumer ainsi :
- Présentation en préambule du dispositif et sens de la démarche qui sera poursuivie (surtout si le groupe est "novice" sur la démarche).
- Initialisation et choix d'une situation.
- Phase de narration (exposition) de la situation (début du G.E.A.S.E. proprement dit).
- Phase de questionnement par le groupe.
- Phase de formulation des "hypothèses".
- Phase de reprise de la parole par le narrateur (fin du G.E.A.S.E. proprement dit).
- Phase du compte-rendu des observateurs dite "phase méta" et éventuellement tour de table de partage d'informations sur la démarche du G.E.A.S.E. qui vient de se vivre. »

RESSOURCES

Guide pratique d'évaluation, Projets d'éducation à l'environnement

« Qui évalue, développe une prise de conscience sur ce qu'il fait, construit une connaissance réfléchie et gagne en lucidité, en maîtrise et en qualité. »

Voici un guide réalisé par le REEB il y a 6 ans. Il est le fruit d'un travail de 20 adhérents du réseau, sous la direction de Dominique Cottereau (Échos d'Images). Ce guide est une aide pratique pour inscrire l'évaluation au sein des projets et des actions d'éducation à l'environnement.

A qui s'adresse ce guide ?

Aux enseignants, aux animateurs, aux formateurs et aux responsables de structures engagés seuls ou en partenariat dans un projet d'éducation à l'environnement.

Le Guide pratique d'évaluation comprend 2 parties :

- Une partie Méthodologique pour comprendre ce qu'est l'évaluation et comment elle s'intègre dans des projets éducatifs.

- Une partie Technique avec des exemples concrets d'outils d'évaluation en vue de réaliser ensuite soi-même ses propres outils.

Pour commander le guide : prendre contact avec le CRDP de Bretagne (ou dans les librairies des CDDP).

Auteur : collectif (REEB)

108 pages, 2004, Ed. CRDP Bretagne - 22 €

ISBN : 2-86634-390-5

Pour aller plus loin

Évaluer : quel référentiel ?, auteur : Gérard Figari, De Boeck Université (1998) – ISBN : 2-8041-1911-4.

Évaluer en éducation à l'environnement, Livret ressources, auteur : collectif, GRAINE Rhône-Alpes, Grand Lyon communauté urbaine (2010) - contact : www.graine-rhone-alpes.org

EEDD où en sommes-nous ? Quelles évaluations ?, Auteur : Éducation nationale, Séminaire Cerizay (novembre 2005) – contact : www.ac-orleans-tours.fr/eedd/files/pnr.pdf

Guide pratique pour monter son projet d'éducation à l'environnement, auteur : coordination Juliette Cheriki-Nort, pour le Réseau École et Nature (2010) - contact : http://reseauecoleetnature.org/ (rubrique Nos publications).

L'évaluation des projets d'éducation à l'environnement et au développement durable, auteur : Hugonie & Barbier, Rapport Journée d'étude « Évaluer et enrichir les projets d'EDD », IUFM de Paris (2007) – contact : http://eedd.scola.ac-paris.fr/cevaluation2.htm

L'évaluation en éducation relative à l'environnement, revue Éducation relative à l'environnement : Regards, Recherches, Réflexions, vol. 2, Fondation Universitaire Luxembourgeoise, Université du Québec à Montréal (2000).

Formation

Construire les pratiques d'éducation à l'environnement : les fondamentaux éducatifs et pédagogiques

La pratique quotidienne nous fait parfois perdre de vue les points de repère à partir desquels se sont construites dans le temps les approches d'éducation à l'environnement : la conception de l'éducation en lien avec l'approche que l'on peut avoir de la relation entre l'Homme et la nature. Ce stage propose de revenir sur les valeurs et les approches pédagogiques qui contribuent à consolider la « culture professionnelle », à enrichir la pratique des « éducateurs à l'environnement » : animateurs, formateurs, enseignants...

Contenus abordés :

- Les théories de l'apprentissage (positivisme, comportementalisme, constructivisme, critique sociale).
- Les approches pédagogiques.
- Les représentations types de l'environnement.
- Les courants de l'éducation à l'environnement.
- Définitions, concepts : situation pédagogique, triangle pédagogique, apprentissage expérientiel...

Date : du 5 au 8 avril 2011.

Lieu de l'évènement : Poitiers

Contact : IFRÉE, stages@ifree.asso.fr, tél : 05 49 09 96 94.

Extraits...

« Domination ou co-responsabilité ?

Parce que l'éducation relative à l'environnement se fonde sur une éthique de la responsabilité, elle nous invite à sortir des rapports dominants/dominés. L'évaluation doit être au service de la construction du monde des citoyens par eux-mêmes, pour eux-mêmes. Dès lors est remise en question la pratique isolée de l'évaluation externe. C'est pourtant le plus souvent uniquement celle-là qui est pratiquée et... réclamée (« Mais dites-moi donc si je suis dans le bon ou pas ! »). Il est difficile pour chacun de sortir de notre traditionnelle relation maître-esclave, surtout au moment de l'évaluation. Besoin de pouvoir et besoin de sécurité se conjuguent pour faire de l'un et de l'autre des complices. Il faut rendre aux apprenants le pouvoir de l'évaluation. »

Extrait du texte « L'évolution en Éducation à l'environnement. Complexité, Globalité, Incertitude, Lâcher prise! » de Christine Partoune, formatrice à l'Institut d'Éco-Pédagogie, Liège (Belgique), Octobre 1998.

Le coin de la **bidouille**

« Mesurez votre évaluation » !
(Pifomètre puis clinomètre)

Henri Labbe
Conseiller technique et pédagogique supérieur « sciences et environnement », Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Bretagne

Sur le terrain (formation ou animation), j'aime bien demander aux participants, lors d'une randonnée, d'évaluer la hauteur d'un élément d'un paysage (dune, bloc de rocher, colline ou encore arbre, monument, etc.), on organise alors un concours, puis on vérifie par la mesure.

L'appareil ci-dessous, aisément constructible pour pas cher, s'inspire à la fois du théodolite, du goniomètre, du triangle (bien connu) pour mesurer les arbres et du clinomètre présenté dans le volume 1 de l'ouvrage « animature » (1).

Pour construire votre bidouille, il vous faut :

- 40 cm de ficelle de cuisine et un vieux boulon pour votre fil à plomb ;
- vous utiliserez une grosse aiguille à coudre pour faire passer votre ficelle dans le triangle en carton comme le montre la photo ;
- une paille et du scotch pour fixer votre viseur ;
- une couverture cartonnée dans laquelle vous devez découper, à la fois, un triangle isocèle et, sur un des cotés, rajouter un demi-rond « rapporteur » graduée comme le montre la photo. Sur cet exemple, le triangle mesure 11 cm de coté.

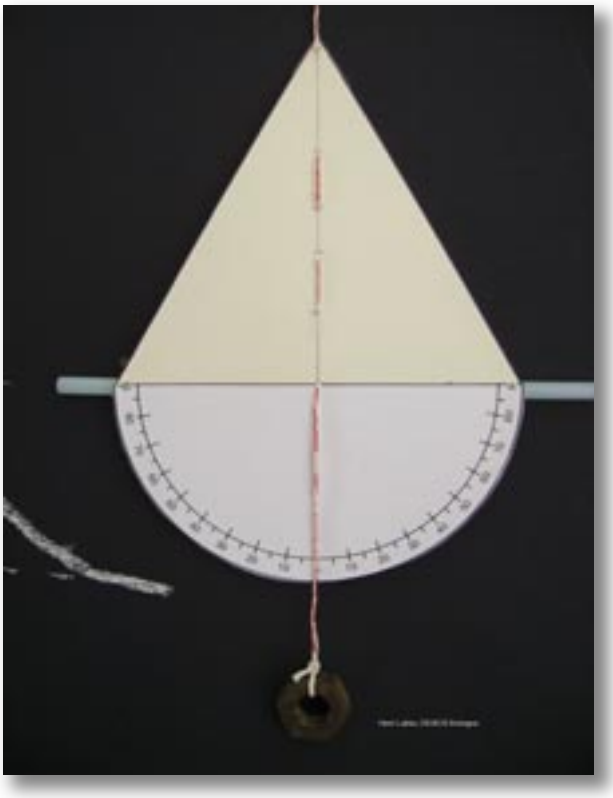

H. Labbe, DRJSCS Bretagne

Pour le mode d'emploi, vous avez trois possibilités d'utilisation :

- **Pour les hauteurs dont vous n'avez pas la perpendiculaire** (dune par exemple) ; vous allez devoir faire des visées comme un géomètre. À partir du schéma ci-contre et sachant que l'opérateur mesure 1,5 m (plus 10 cm de ses yeux au bout de ses cheveux) : Quelle est la hauteur de la dune schématisée ? (2)
- **Pour les pentes** : vous pouvez, mesurez la pente d'un toit en visant bien et en demandant à un voisin de lire sur le rapporteur ; glissez une ficelle dans votre viseur et vous pouvez aussi mesurer la pente d'un chemin.
- **Pour les hauteurs dont vous avez la perpendiculaire** (arbre, monument, pylône électrique) vous viserez et procéderez comme avec le triangle connu des forestiers ou des animateurs bricoleurs...

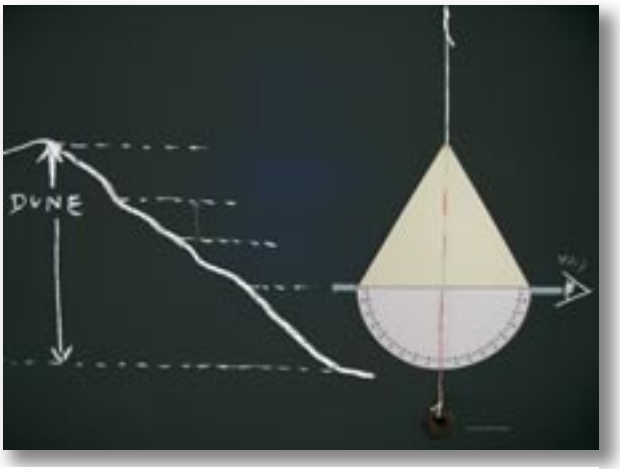

H. Labbe, DRJSCS Bretagne

(1) **Construire pour découvrir, Écologistes de l'Euzières et Henri Labbe, 2004**

(2) **Vous pouvez télécharger le gabarit précis de ce demi-rond sur le site du REEB. Vous aurez aussi la réponse à la question !**

Quelle est la hauteur de la dune schématisée ?

REPONSE : 6,40 m est la réponse à mettre avec le gabarit.

Pour s'abonner à Polypode (1 an, 2 numéros, 12 €), téléchargez le bulletin sur notre site

www.reeb.asso.fr

ou contactez-nous au 02 96 48 97 99

le prochain dossier : Le jardin